

L'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE L'OCEAN: THEME CENTRAL D'UNE CONFERENCE TECHNIQUE DE LA COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

La Septième Conférence technique des pêches de la Commission du Pacifique Sud, qui a eu lieu à Nuku'alofa (Royaume de Tonga) du 15 au 19 juillet, rassemblait des représentants de onze pays et territoires océaniques ainsi que des observateurs des services techniques australiens, du Centre national français pour l'exploitation des océans (CNEXO), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la FAO, de l'Université du Pacifique Sud, de Tonga et du Samoa-Occidental.

Les participants ont été officiellement accueillis à Tonga par Son Altesse Royale le Prince Tu'ipelehake, Premier Ministre et Ministre de l'agriculture et des pêches. Après avoir remercié son hôte royal, M. A. Harris, Directeur du programme de développement économique de la Commission du Pacifique Sud, a donné lecture d'un message du Secrétaire général de la CPS, M. Betham. M. Tomasini Simiki, Directeur des services agricoles de Tonga, a été élu Président de la Conférence, tandis que la Vice-présidence était confiée à M. William Wilkinson, Chargé des pêches du pays hôte.

Après un aperçu de l'actualité technique dans chaque pays et territoire représenté, la conférence a étudié le rapport du Comité d'experts de la bonite qui s'était réuni en début d'année. Elle a recommandé que priorité absolue soit accordée au programme de marquage des bonites, élément des plus importants dans l'exploitation rationnelle de ce poisson, surtout pour les pays ou territoires qui commencent seulement à s'y intéresser.

On a vivement préconisé la poursuite des recherches sur les possibilités d'élevage d'espèces résistantes de poissons d'appât sans lesquelles la pêche de la bonite ne saurait être développée.

La Conférence a entendu avec intérêt les rapports sur l'état d'avancement des projets spéciaux de la Commission concernant la pêche côtière et la pêche à l'extérieur du récif. Dans le cadre du premier de ces projets, les travaux porteront essentiellement sur la conservation et la manipulation des langoustes, la pêche de la bêche-de-mer et l'élevage des tortues marines. Dans ce dernier domaine, un chercheur bénévole sera bientôt à l'œuvre aux îles Cook; par

ailleurs, l'Université du Pacifique Sud a déjà mis en train des recherches sur les besoins alimentaires de la tortue.

Pour ce qui est du projet de petite pêche à l'extérieur du récif, la phase active est entamée puisque l'équipe technique est déjà arrivée à Lamap, dans les Nouvelles-Hébrides, et que le premier bateau sera bientôt en exploitation. Un grand nombre de pays et territoires représentés à la Conférence s'intéressent à ce programme qui se déroulera pendant six mois aux Nouvelles-Hébrides avant d'être transféré au Samoa-Occidental.

Il s'agit d'étudier la rentabilité des opérations de pêche dans divers pays et territoires océaniques et de démontrer des techniques qui permettront aux pêcheurs locaux non seulement de satisfaire la demande régionale, mais éventuellement d'exporter le produit de la pêche locale. La Conférence a recommandé l'élargissement de ce projet afin d'en accélérer la réalisation; elle a demandé que des crédits supplémentaires soient dégagés pour s'assurer le concours d'experts-conseil dans certains domaines tels que la mise au point de prototypes de bateau de pêche et leur construction en série.

Après un débat consacré à l'aquaculture, la Conférence a recommandé que la recherche sur les techniques d'élevage bénéficie d'une aide soutenue, afin que des exploitations rentables puissent être créées. A cet égard, elle a demandé qu'on s'intéresse particulièrement à la culture de certains mollusques marins que l'Océanie n'exploite pas encore.

L'élevage de la tortue marine a fait l'objet de débats approfondis. On a fait observer que les peuplements diminuent dans certaines parties de la région et

que des mesures de protection s'imposent. La Conférence a donc recommandé que l'on procède à de petits essais d'élevage qui soient sérieusement contrôlés par les services compétents.

Il faut, si l'on veut exploiter de manière rationnelle le potentiel de l'Océan Pacifique, former d'urgence de véritables professionnels de la pêche commerciale ainsi que des agents de vulgarisation plus spécialisés. En conséquence, la Conférence a recommandé que les administrations territoriales et les gouvernements mettent sur pied une série de programmes de formation variés. Elle s'est également déclarée très partisan du recrutement, par la Commission du Pacifique Sud, d'un spécialiste de la formation des pêcheurs.

La Conférence a convenu qu'il était important de promouvoir non seulement la pêche industrielle, mais aussi la pêche au niveau du village. Pour cela, on devra s'occuper des problèmes de conservation et de transport qui se posent dans certaines îles isolées dont les villages sont les plus gros fournisseurs de poisson.

La Conférence a en outre recommandé que les administrations territoriales envisagent d'approvisionner les pêcheurs en carburant détaxé et demandé que les bateaux et le matériel actuellement utilisés dans le cadre du projet de pêche à l'extérieur du récif soient ensuite affectés à la pêche d'exploration, d'expérimentation et de démonstration.

La Circulaire d'information sur les pêches que publie régulièrement la Commission du Pacifique Sud étant un excellent moyen de diffusion de l'actualité technique régionale, la Conférence a souligné la nécessité:

- 1 — de maintenir et de développer cette activité,
- 2 — d'envoyer régulièrement à la CPS les nouvelles d'actualité à publier dans ce Bulletin.

Enfin, les participants ont convenu que de telles Conférences offraient aux agents des services des pêches une occasion sans pareille d'étudier leurs problèmes communs et de procéder à un échange d'informations. Ils ont donc recommandé qu'elles continuent à avoir lieu tous les ans. □